



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ DIETHANOLAMINE SOLUTION =>80%

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

| | |
|---------------------------------|--|
| Nom du produit | DIETHANOLAMINE SOLUTION =>80% |
| Numéro du produit | 11829 |
| Synonymes; marques commerciales | DIETHANOLAMINE PUR 80%, DIETHANOLAMINE PUR 85%, DIETHANOLAMINE 90% SOLUTION, DIETHANOLAMINE SOLUTION 88%, DELA 92%, DIETHANOLAMINE 92% SOLUTION, DIETHANOLAMINE 80%, DIETANOLAMIN 99 LFG 85%, DIETANOLIAMIINI 99 LFG 85%, DIETANOLAMIN 85%, DIETHANOLAMINE 88% SOL |

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

| | |
|--------------------------|--|
| Utilisations identifiées | Applications industrielles diverses |
| | Pour de plus amples informations, voir les Scénarios d'exposition en annexe. |

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

| | |
|-------------|---|
| Fournisseur | Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com |
|-------------|---|

1.4. Numéro d'appel d'urgence

| | |
|-----------------------------------|---|
| Numéro d'appel d'urgence | SGS - +32 (0) 3575 55 55 (24h -Support dans la langue locale) |
| Numéro d'appel d'urgence national | Centre Antipoisons, Belgique Tel: 070 245 245. |
| Sds No. | 11829 |

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

| | |
|-------------------------------|--|
| Dangers physiques | Non Classé |
| Dangers pour la santé humaine | Acute Tox. 4 - H302 Skin Irrit. 2 - H315 Eye Dam. 1 - H318 Repr. 2 - H361fd STOT RE 2 - H373 |
| Dangers pour l'environnement | Non Classé |

2.2. Éléments d'étiquetage

DIETHANOLAMINE SOLUTION =>80%**Pictogrammes de danger****Mention d'avertissement**

Danger

Mentions de danger

H302 Nocif en cas d'ingestion.
 H315 Provoque une irritation cutanée.
 H318 Provoque de graves lésions des yeux.
 H361fd Susceptible de nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au fœtus.
 H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Mentions de mise en garde

P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
 P260 Ne pas respirer les vapeurs/ aérosols.
 P301+P312 EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
 P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau.
 P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 P501 Éliminer le contenu/ récipient selon les réglementations nationales.

Contient

DIÉTHANOLAMINE

2.3. Autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.2. Mélanges**

| | | |
|-----------------------|----------------------|--|
| DIÉTHANOLAMINE | 80 - <100% | |
| Numéro CAS: 111-42-2 | Numéro CE: 203-868-0 | Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119488930-28-XXXX |
| Classification | | |
| Acute Tox. 4 - H302 | | |
| Skin Irrit. 2 - H315 | | |
| Eye Dam. 1 - H318 | | |
| Repr. 2 - H361fd | | |
| STOT RE 2 - H373 | | |

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

Commentaires sur la composition

Les données indiquées sont conformes aux dernières directives CE en date.

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Inhalation**

Déplacer immédiatement la personne touchée à l'air frais. Consulter un médecin si une gêne persiste.

Ingestion

Donner quelques petits verres d'eau ou de lait à boire. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Consulter un médecin.

DIETHANOLAMINE SOLUTION =>80%

| | |
|-------------------------|--|
| Contact cutané | Enlever immédiatement les vêtements contaminés et laver la peau à l'eau et au savon. Consulter un médecin si les symptômes sont sévères ou persistent après un lavage. |
| Contact oculaire | Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin immédiatement. Continuer à rincer. |

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

| | |
|-------------------------|---|
| Ingestion | Nocif en cas d'ingestion. Risque présumé d'effets graves pour les organes (Sang, Foie, Reins) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée en cas d'ingestion. |
| Contact cutané | Irritation cutanée. |
| Contact oculaire | Provoque des lésions oculaires graves. Peut provoquer des lésions permanentes si l'oeil n'est pas immédiatement irrigué. |

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

| | |
|------------------------------------|------------------------------------|
| Indications pour le médecin | Traiter en fonction des symptômes. |
|------------------------------------|------------------------------------|

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

| | |
|---|--|
| Moyens d'extinction appropriés | Eteindre l'incendie avec de la mousse résistant aux alcools, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de l'eau diffusée. |
| Moyens d'extinction inappropriés | Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie. |

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

| | |
|---|---|
| Dangers particuliers | Maîtriser les eaux d'écoulement en les contenant et en les maintenant hors des égouts et des cours d'eau. |
| Produits de combustion dangereux | Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques. Oxydes d'azote (NOx). |

5.3. Conseils aux pompiers

| | |
|---|--|
| Equipements de protection particuliers pour les pompiers | Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés. |
|---|--|

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

| | |
|----------------------------------|--|
| Précautions individuelles | Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Eviter l'inhalation de vapeurs et le contact avec les yeux et la peau. |
|----------------------------------|--|

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

| | |
|--|--|
| Précautions pour la protection de l'environnement | Les déversements ou rejets incontrôlés dans les égouts doivent être immédiatement déclarés à l'Agence Environnement ou tout autre corps de régulation approprié. |
|--|--|

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

| | |
|------------------------------|--|
| Méthodes de nettoyage | Absorber le déversement avec un matériau inerte, humide, non-combustible. Rincer la zone contaminée à grandes eaux. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13. Eviter le déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau. |
|------------------------------|--|

6.4. Référence à d'autres rubriques

| | |
|--------------------------------------|---|
| Référence à d'autres sections | Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. |
|--------------------------------------|---|

DIETHANOLAMINE SOLUTION =>80%

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations Eviter l'inhalation de vapeurs/spray et le contact avec les yeux et la peau. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Récipients non appropriés : cuivre, zinc, aluminium, alliage de cuivre, alliage de zinc, alliage d'aluminium. Eviter le contact avec les acides.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

DIÉTHANOLAMINE

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): 0,46 ppm 2 mg/m³

D

D = Absorption de peau.

DIÉTHANOLAMINE (CAS: 111-42-2)

| | |
|-------------|---|
| DNEL | Industrie - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 1 mg/m ³ Industrie - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 0.13 mg/kg p.c. /jour Consommateur - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 0.25 mg/m ³ Consommateur - Orale; Long terme Effets systémiques: 0.06 mg/kg p.c. /jour Consommateur - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 0.07 mg/kg p.c. /jour |
| PNEC | - eau douce; 0.02 mg/l - eau de mer; 0.002 mg/l - rejet intermittent; 0.095 mg/l - Sédiments (eau de mer); 0.092 mg/kg - Sol; 1.63 mg/kg - Station d'épuration des eaux usées; 100 mg/l - Sédiments (eau de mer); 0.0092 mg/kg |

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipements de protection



Contrôles techniques appropriés

Prévoir une aspiration générale et locale suffisante. Respecter toute valeur limite d'exposition professionnelle du produit ou des composants. Des fontaines oculaires et une douche de secours doivent être disponibles lors de la manipulation de ce produit.

Protection des yeux/du visage

Les protections suivantes devraient être portées: Lunettes de protection contre les projections de produits chimiques. Les équipements de protection pour les yeux et le visage doivent être conformes à la norme européenne NF EN 166.

DIETHANOLAMINE SOLUTION =>80%

| | |
|--|---|
| Protection des mains | Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes à la norme européenne NF EN 374. |
| Autre protection de la peau et du corps | Porter les vêtements appropriés pour prévenir tout contact cutané. |
| Mesures d'hygiène | Se laver à la fin de chaque période de travail et avant de manger, fumer et utiliser les toilettes. Laver rapidement si la peau devient contaminée. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Enlever immédiatement les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. |
| Protection respiratoire | Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante. EN 136/140/141/145/143/149 |

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

| | |
|--|-------------------------------|
| Aspect | Liquide limpide. |
| Couleur | Incolore. |
| Odeur | Ammoniac. |
| Seuil olfactif | Pas d'information disponible. |
| pH | pH (solution concentrée): 12 |
| Point de fusion | <0°C |
| Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition | 100°C |
| Point d'éclair | > 180°C |
| Taux d'évaporation | Pas d'information disponible. |
| Facteur d'évaporation | Pas d'information disponible. |
| Inflammabilité (solide, gaz) | Pas d'information disponible. |
| Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité | Absence de données. |
| Autre inflammabilité | Pas d'information disponible. |
| Pression de vapeur | Absence de données. |
| Densité de vapeur | Absence de données. |
| Densité relative | 1.08 - 1.09 @ 20°C |
| Densité apparente | Pas d'information disponible. |
| Solubilité(s) | Soluble dans l'eau. |
| Coefficient de partage | log Pow: -2.18 |
| Température d'auto-inflammabilité | Absence de données. |

DIETHANOLAMINE SOLUTION =>80%

| | |
|-------------------------------------|---|
| Température de décomposition | Absence de données. |
| Viscosité | Absence de données. |
| Propriétés explosives | N'est pas considéré comme explosif. |
| Propriétés comburantes | Le mélange lui-même n'a pas été testé mais aucun composant ne répond aux critères de classification des comburants. |

9.2. Autres informations

| | |
|------------------------------------|-------------------------------|
| Autres informations | Indéterminé. |
| Indice de réfraction | Pas d'information disponible. |
| Taille de particules | Pas d'information disponible. |
| Poids moléculaire | Pas d'information disponible. |
| Volatilité | Pas d'information disponible. |
| Concentration de saturation | Pas d'information disponible. |
| Température critique | Pas d'information disponible. |
| Composé organique volatile | Pas d'information disponible. |

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

| | |
|-------------------|--|
| Réactivité | Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit. |
|-------------------|--|

10.2. Stabilité chimique

| | |
|---------------------------|--|
| Stabilité chimique | Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé. |
|---------------------------|--|

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

| | |
|---|---------------------------------------|
| Possibilité de réactions dangereuses | Réaction exothermique avec des acides |
|---|---------------------------------------|

10.4. Conditions à éviter

| | |
|----------------------------|---|
| Conditions à éviter | Eviter la chaleur excessive durant des périodes prolongées. |
|----------------------------|---|

10.5. Matières incompatibles

| | |
|-------------------------------|--|
| Matières incompatibles | Oxydants puissants. Hydrocarbures - halogénés. Acides forts. Nitrites organiques. Nitrites inorganiques. |
|-------------------------------|--|

10.6. Produits de décomposition dangereux

| | |
|--|---|
| Produits de décomposition dangereux | Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques. Oxydes d'azote (NOx). |
|--|---|

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - orale

| | |
|--------------------------|----------|
| ETA orale (mg/kg) | 1.777,78 |
|--------------------------|----------|

Corrosion cutanée/irritation cutanée

| | |
|---|---------------------|
| Corrosion cutanée/irritation cutanée | Irritation cutanée. |
|---|---------------------|

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

DIETHANOLAMINE SOLUTION =>80%

| | |
|---|--|
| Lésions oculaires graves/irritation oculaire | Provoque des lésions oculaires graves. |
| <u>Sensibilisation respiratoire</u> | |
| Sensibilisation respiratoire | Pas d'information disponible. |
| <u>Sensibilisation cutanée</u> | |
| Sensibilisation cutanée | Pas d'information disponible. |
| <u>Mutagénicité sur les cellules germinales</u> | |
| Essais de génotoxicité - in vitro | Pas d'information disponible. |
| <u>Cancérogénicité</u> | |
| Cancérogénicité | Pas d'information disponible. |
| <u>Toxicité pour la reproduction</u> | |
| Toxicité pour la reproduction - fertilité | Susceptible de nuire à la fertilité. |
| Toxicité pour la reproduction - développement | Susceptible de nuire au fœtus. |
| <u>Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique</u> | |
| Exposition unique STOT un | Pas d'information disponible. |
| <u>toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée</u> | |
| Exposition répétée STOT rép. | Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. |
| <u>Danger par aspiration</u> | |
| Danger par aspiration | Pas d'information disponible. |
| Inhalation | Les gaz et vapeurs à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire. |
| Ingestion | Nocif en cas d'ingestion. Peut provoquer des maux d'estomac ou vomissements. Risque présumé d'effets graves pour les organes (Sang, Foie, Reins) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée en cas d'ingestion. |
| Contact cutané | Provoque une irritation cutanée. |
| Contact oculaire | Risque de lésions oculaires graves. Une seule exposition peut provoquer les effets néfastes suivants: Lésion de la cornée. |

Informations toxicologiques sur les composants

DIÉTHANOLAMINE

Toxicité aiguë - orale

Toxicité aiguë orale (DL₅₀ mg/kg) 1.600,0

Espèces Rat

Indications (DL₅₀ orale) OECD 401

ETA orale (mg/kg) 1.600,0

Toxicité aiguë - cutanée

DIETHANOLAMINE SOLUTION =>80%

Toxicité aiguë cutanée 12.970,0
(DL₅₀ mg/kg)

Espèces Lapin

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL₅₀ inhalation) CL₀ 3.35 mg/l, Inhalatoire, Rat

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Provoque une irritation cutanée. Lapin

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque des lésions oculaires graves. Effet irréversible. Lapin

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Pas d'information disponible.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Non sensibilisant.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Cette substance ne présente aucune preuve de propriétés mutagènes.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
NOAEL 32 mg/kg p.c. /jour, Cutanée, Rat 103 semaines
LOAEL 40 mg/kg p.c. /jour, Cutanée, Rat

Cancérogénicité CIRC CIRC Groupe 2B Possible cancérogène pour l'homme.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Susceptible de nuire au fœtus.

Toxicité pour la reproduction - développement Susceptible de nuire à la fertilité.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Pas d'information disponible.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Risque avéré d'effets graves pour les organes (Sang, Reins, Foie) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée en cas d'ingestion.

Organes cibles Sang Reins Foie

Danger par aspiration

Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

DIETHANOLAMINE SOLUTION =>80%

| | |
|-------------------------|---|
| Inhalation | Les gaz et vapeurs à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire. |
| Ingestion | Nocif en cas d'ingestion. |
| Contact cutané | Irritant pour la peau. |
| Contact oculaire | Risque de lésions oculaires graves. Risque de lésions de la cornée. |

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité Les composants du produit ne sont pas classés comme dangereux pour l'environnement. Cependant, on ne peut pas exclure la possibilité d'effets nocifs ou dangereux pour l'environnement des déversements majeurs ou fréquents.

Informations écologiques sur les composants**DIÉTHANOLAMINE**

Écotoxicité Les composants du produit ne sont pas classés comme dangereux pour l'environnement. Cependant, on ne peut pas exclure la possibilité d'effets nocifs ou dangereux pour l'environnement des déversements majeurs ou fréquents.

12.1. Toxicité

Toxicité Pas considéré toxique pour les poissons.

Informations écologiques sur les composants**DIÉTHANOLAMINE**

Toxicité Pas considéré toxique pour les poissons.

toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 96 heures: 1460 mg/l, Pimephales promelas (Tête-de-boule)

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE₅₀, 48 heures: 55 mg/l, Daphnia magna
NOEC, 504 heure: 0.78 mg/l, Daphnia magna
LOEC, 504 heure: 1.56 mg/l, Daphnia magna

Toxicité aiguë - plantes aquatiques CE₅₀, 72 heures: 9.5 mg/l, Pseudokirchneriella subcapitata

Toxicité aiguë - microorganismes CE₂₀, 30 minutes: >1000 mg/l, Boues activées

toxicité aquatique chronique

Toxicité chronique - invertébrés aquatiques EC10, 21 jours: 1.05 mg/l, Daphnia magna
OECD 202

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Le produit est facilement biodégradable.

Informations écologiques sur les composants**DIÉTHANOLAMINE**

Persistance et dégradabilité Le produit est facilement biodégradable.

DIETHANOLAMINE SOLUTION =>80%

| | |
|--------------------------------------|---|
| Biodégradation | - Dégradation 93%: 28 jour OECD 301F |
| Demande biologique en oxygène | 885 mg/g |
| Demande chimique en oxygène | 1352 mg/g |

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation La bioaccumulation est peu probable.

Coefficient de partage log Pow: -2.18

Informations écologiques sur les composants**DIÉTHANOLAMINE**

| | |
|-------------------------------------|---|
| Potentiel de bioaccumulation | Le produit ne contient pas de substances potentiellement bioaccumulables. |
| Coefficient de partage | log Kow: -2.18 |

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Le produit est soluble dans l'eau.

Informations écologiques sur les composants**DIÉTHANOLAMINE**

| | |
|---------------------------|--|
| Mobilité | Le produit est soluble dans l'eau. |
| Constante de Henry | 0.000004 Pa m ³ /mol @ 25°C |

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

Informations écologiques sur les composants**DIÉTHANOLAMINE**

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Aucune information requise.

Informations écologiques sur les composants**DIÉTHANOLAMINE**

Autres effets néfastes Aucun connu.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Information générale Déchets classés comme déchets dangereux. Ne pas percer ou incinérer, même vide.

Méthodes de traitement des déchets Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

DIETHANOLAMINE SOLUTION =>80%**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

Général Le produit n'est pas couvert par les réglementations internationales pour le transport des matières dangereuses (IMDG, IATA, ADR/RID).

14.1. Numéro ONU

Non applicable.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Non applicable.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Aucun marquage transport nécessaire.

14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC Non applicable.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Législation UE**

Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.

Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.

Règlement (UE) N° 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

DIETHANOLAMINE SOLUTION =>80%

Abbréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

ETA: Estimation de la toxicité aiguë
 ADR: Accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par route.
 ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de navigation intérieures.
 CAS: Chemical Abstracts Service.
 DNEL: Dose dérivée sans effet.
 IATA: Association Internationale du Transport Aérien.
 IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.
 Kow: Coefficient de partage octanol-eau.
 CL50: Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane).
 DL50: Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane) .
 PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique.
 PNEC: Concentration prédite sans effet.
 REACH: L'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques règlement (CE) n° 1907/2006.
 RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises.
 vPvB: Très persistant et très bioaccumulable.
 CIRC: Centre International de Recherche sur le Cancer.
 MARPOL 73/78: L'annexe II de la convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires, 1973, modifiée par le protocole de 1978.
 cATpE: Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë.
 FBC: Facteur de bioconcentration.
 DBO: Demande biochimique en oxygène.
 CE₅₀: La concentration effective de substance qui cause 50% de réaction maximum.
 LOAEC: Concentration minimale avec effet nocif observé.
 LOAEL: Dose minimale avec effet nocif observé.
 NOAEC: Concentration sans effet nocif observé.
 NOAEL: Dose sans effet nocif observé.
 NOEC: Concentration sans effet observé.
 LOEC: Concentration efficace la plus faible observée.
 DMEL: Dose dérivée avec effet minimum.
 LE50: limite d'exposition 50
 hPa: Hektopaskal
 LL50: Lethal Chargement cinquante
 OCDE: Organisation de coopération et de développement économique
 POW: OC talk coefficient de partage OL d'eau
 Un appareil respiratoire autonome: SCBA
 STP Stations d'épuration
 COV: Composés organiques volatils

Sigles et abbréviations utilisés dans la classification

Acute Tox. = Toxicité aiguë
 Aquatic Acute = Toxicité aquatique aiguë
 Aquatic Chronic = Toxicité aquatique chronique

Références littéraires clés et sources de données

Information du fournisseur.

Commentaires sur la révision

NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la version précédente.

| | |
|--------------------------|----------|
| Date de révision | 04-10-21 |
| Numéro de version | 3.000 |
| Remplace la date | 29-10-19 |
| Numéro de FDS | 11829 |

DIETHANOLAMINE SOLUTION =>80%

Statut de la FDS

Approuvé.

Mentions de danger dans leur intégralité

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H361fd Susceptible de nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au fœtus.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes (Sang, Reins, Foie, Système nerveux) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Signature

Jitendra Panchal



Scénario d'exposition

Formulation & (re)packing of substances and mixtures - Industrial

Identité du scénario d'exposition

| | |
|-------------------------------|---|
| Nom du produit | Diethanolamine |
| Numéro d'enregistrement REACH | 01-2119488930-28-XXXX |
| Numéro CAS | 111-42-2 |
| Numéro CE | 203-868-0 |
| Numéro index UE | 603-071-00-1 |
| Fournisseur | Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com |

1. Titre du scénario d'exposition

| | |
|-------------------|---|
| Titre principal | Formulation & (re)packing of substances and mixtures - Industrial |
| Secteur principal | SU3 Utilisations industrielles |

Environnement

| | |
|--|----------------------------------|
| Catégories de rejet dans l'environnement [ERC] | ERC2 Formulation dans un mélange |
|--|----------------------------------|

Salarié

| | |
|-------------------------|---|
| Catégories de processus | <p>PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition</p> <p>PROC5 Mélange dans des processus par lots</p> <p>PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées</p> <p>PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées</p> <p>PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)</p> |
|-------------------------|---|

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Formulation & (re)packing of substances and mixtures - Industrial

Propriétés du produit

| | |
|-----------------------------------|--|
| État | Liquide |
| Informations sur la concentration | Comprend des concentrations jusqu'à 100 %. |

quantités utilisées

Montant annuel par site 2300000 kg

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 300 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

| | |
|----------------------------|--|
| Facteur d'émission - air | Part de libération dans l'air en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0% |
| Facteur d'émission - eau | Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM):0.002% |
| Facteur d'émission - terre | Part de libération dans le sol en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0% |

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

| | |
|----------|--|
| Dilution | Facteur de dilution de l'eau douce locale:10 Facteur de dilution de l'eau de mer locale:100 Débit de l'eau réceptrice de surface: 18000 m ³ /jour |
|----------|--|

Mesures de management du risque

| | |
|--|---|
| Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP) | Station d'épuration STP municipale |
| Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP) | Taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m ³ /jour |

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques

| | |
|-------|--|
| Air | Traitement des émissions de gaz par oxydation thermique Nettoyeur d'air pollué |
| Eau | Traitement biologique aérobie |
| terre | Ne pas épandre les boues industrielles dans les sols naturels. |

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

| | |
|-----------------------|---|
| Traitement de la boue | Installation d'incinération des boues d'épuration |
|-----------------------|---|

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

| | |
|-----------------------------------|--|
| État | Liquide |
| Informations sur la concentration | Comprend des concentrations jusqu'à 100 %. |

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

| | |
|---------------|-----------|
| Environnement | Intérieur |
|---------------|-----------|

Formulation & (re)packing of substances and mixtures - Industrial

Temperature On présume des activités et procédés à une température de 20°C.

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC5 Mélange dans des processus par lots PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) Efficacité minimum de la ventilation locale [%]: 90
PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées Efficacité minimum de la ventilation locale [%]: 95

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail. Veiller à ce que le personnel d'exploitation soit entraîné pour minimiser l'exposition. Éviter le contact avec la peau.

Mesures de management du risque

Utiliser une protection oculaire adaptée.
porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.

Information supplémentaire Éviter les projections. Eviter le contact fréquent avec la substance.

On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation Modèle- ECETOC TRA utilisé.

exposition environnementale sédiment d'eau douce: Exposition 0.000123 mg/kg, PNEC 0.092 mg/kg, RCR 0.061492
danger pour l'environnement causé par sédiment d'eau douce . Msafe: 124678 tonne/jour

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation ECETOC TRA version remaniée: Envisager le port de gants de protection additionnel

Formulation & (re)packing of substances and mixtures - Industrial

Exposition

PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes
Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.0034 mg/kg p.c. /jour, DNEL 0.13 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.026374

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 0.0438 mg/m³, DNEL 1 mg/m³, RCR 0.0438

PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.0686 mg/kg p.c. /jour, DNEL 0.13 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.527473

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 0.0438 mg/m³, DNEL 1 mg/m³, RCR 0.0438

PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.00343 mg/kg p.c. /jour, DNEL 0.13 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.263736

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 0.4381 mg/m³, DNEL 1 mg/m³, RCR 0.4381

PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.095 mg/kg p.c. /jour, DNEL 0.13 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.730769

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 0.0438 mg/m³, DNEL 1 mg/m³, RCR 0.0438

PROC5 Mélange dans des processus par lots

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.095 mg/kg p.c. /jour, DNEL 0.13 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.730769

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 0.0438 mg/m³, DNEL 1 mg/m³, RCR 0.0438

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.098 mg/kg p.c. /jour, DNEL 0.13 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.753846

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 0.0438 mg/m³, DNEL 1 mg/m³, RCR 0.0438

PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.106 mg/kg p.c. /jour, DNEL 0.13 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.815385

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 0.0219 mg/m³, DNEL 1 mg/m³, RCR 0.0219

PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.103 mg/kg p.c. /jour, DNEL 0.13 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.792308

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 0.0438 mg/m³, DNEL 1 mg/m³, RCR 0.0438

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Pour des renseignements supplémentaires sur l'échelonnage, voir <http://www.ecetoc.org/tra> <http://www.tno.nl> and search for "riskofderm".



Scénario d'exposition Use as an intermediate

Identité du scénario d'exposition

| | |
|-------------------------------|---|
| Nom du produit | Diethanolamine |
| Numéro d'enregistrement REACH | 01-2119488930-28-XXXX |
| Numéro CAS | 111-42-2 |
| Numéro CE | 203-868-0 |
| Numéro index UE | 603-071-00-1 |
| Fournisseur | Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com |

1. Titre du scénario d'exposition

| | |
|--|--------------------------------------|
| Titre principal | Use as an intermediate |
| Secteur principal | SU3 Utilisations industrielles |
| <u>Environnement</u> | |
| Catégories de rejet dans l'environnement [ERC] | ERC6a Utilisation d'un intermédiaire |

Salarié

| | |
|-------------------------|---|
| Catégories de processus | PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) |
|-------------------------|---|

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

Use as an intermediate

| | |
|---|--|
| État | Liquide |
| Informations sur la concentration | Comprend des concentrations jusqu'à 100 %. |
| <u>quantités utilisées</u> | Montant annuel par site 2300000 kg |
| <u>Fréquence et durée d'utilisation</u> | Jours d'émission: 300 jours/ans |
| <u>Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement</u> | |
| Facteur d'émission - air | Part de libération dans l'air en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0% |
| Facteur d'émission - eau | Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.002% |
| Facteur d'émission - terre | Part de libération dans le sol en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0% |
| <u>Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque</u> | |
| Dilution | Facteur de dilution de l'eau douce locale: 10 Facteur de dilution de l'eau de mer locale: 100 Débit de l'eau réceptrice de surface: 18000 m ³ /jour |
| <u>Mesures de management du risque</u> | |
| Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP) | Station d'épuration STP municipale |
| Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP) | Taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m ³ /jour Total efficiency of removal from wastewater after onsite and offsite (domestic treatment plant) RMMs: 87% |
| <u>Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques</u> | |
| Air | Traitement des émissions de gaz par oxydation thermique Nettoyeur d'air pollué |
| Eau | Traitement biologique anaérobie |
| terre | Ne pas épandre les boues industrielles dans les sols naturels. Scellement de toutes les surfaces de sol importantes |

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

| | |
|--|---|
| État | Liquide |
| Informations sur la concentration | Comprend des concentrations jusqu'à 100 %. |
| <u>Fréquence et durée d'utilisation</u> | Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire). |

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

| | |
|----------------------|---|
| Environnement | Intérieur |
| Temperature | On présume des activités et procédés à une température de 20°C. |

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Use as an intermediate

Mesures de protection techniques

prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions.
 PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC8a
 Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) Efficacité minimum de la ventilation locale [%]: 90
 PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées Efficacité minimum de la ventilation locale [%]: 95

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation

On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail. S'assurer que les opérateurs sont formés pour réduire leur exposition. Éviter le contact avec la peau.

Mesures de management du risque

Utiliser une protection oculaire adaptée.
 porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.

On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation

ECETOC TRA v2.0 Environnement

exposition environnementale

sédiment d'eau douce: Exposition 0.00566 mg/l, PNEC 0.092 mg/l, RCR 0.061492

danger pour l'environnement causé par sédiment d'eau douce . Msafe: 124678 kg/jour

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation

ECETOC TRA version remaniée: Envisager le port de gants de protection additionnel

Use as an intermediate

Exposition

PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes
Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.0034 mg/kg p.c. /jour, DNEL 0.13 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.026374

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 0.0438 mg/m³, DNEL 1 mg/m³, RCR 0.0438

PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.0686 mg/kg p.c. /jour, DNEL 0.13 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.527473

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 0.0438 mg/m³, DNEL 1 mg/m³, RCR 0.0438

PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.0343 mg/kg p.c. /jour, DNEL 0.13 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.263736

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 0.4381 mg/m³, DNEL 1 mg/m³, RCR 0.4381

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.098 mg/kg p.c. /jour, DNEL 0.13 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.753846

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 0.0438 mg/m³, DNEL 1 mg/m³, RCR 0.0438

PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.106 mg/kg p.c. /jour, DNEL 0.13 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.815385

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 0.0219 mg/m³, DNEL 1 mg/m³, RCR 0.0219

PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.103 mg/kg p.c. /jour, DNEL 0.13 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.792308

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 0.0438 mg/m³, DNEL 1 mg/m³, RCR 0.0438

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Pour des renseignements supplémentaires sur l'échelonnage, voir <http://www.ecetoc.org/tra> <http://www.tno.nl> and search for "riskofderm". <http://www.advancedreachtool.com>



Scénario d'exposition

Use in construction chemicals, Use in concrete and cement - Professional

Identité du scénario d'exposition

| | |
|-------------------------------|--|
| Nom du produit | Diethanolamine |
| Numéro d'enregistrement REACH | 01-2119488930-28-XXXX |
| Numéro CAS | 111-42-2 |
| Numéro CE | 203-868-0 |
| Numéro index UE | 603-071-00-1 |
| Fournisseur | Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd Internationale 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com |

1. Titre du scénario d'exposition

| | |
|--|---|
| Titre principal | Use in construction chemicals, Use in concrete and cement - Professional |
| Secteur principal | SU22 Utilisations professionnelles |
| <u>Environnement</u> | |
| Catégories de rejet dans l'environnement [ERC] | ERC8f Utilisation étendue menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (en extérieur) |
| <u>Salarié</u> | |
| Catégories de processus | PROC5 Mélange dans des processus par lots PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC10 Application au rouleau ou au pinceau PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage |

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

| | |
|-----------------------------------|--|
| État | Liquide |
| Informations sur la concentration | Comprend des concentrations jusqu'à 100 %. |

quantités utilisées

Use in construction chemicals, Use in concrete and cement - Professional

Consommation annuelle à l'échelle communautaire: 700000 kg

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 365 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

| | |
|-----------------------------------|---|
| Facteur d'émission - air | Part de libération dans l'air en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0% |
| Facteur d'émission - eau | Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM): 1% |
| Facteur d'émission - terre | Part de libération dans le sol en provenance du process (libération initiale avant RMM): 3.7% |

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

| | |
|-----------------|--|
| Dilution | Facteur de dilution de l'eau douce locale: 10 Facteur de dilution de l'eau de mer locale: 100 Débit de l'eau réceptrice de surface: 18000 m ³ /jour |
|-----------------|--|

Mesures de management du risque

| | |
|---|--|
| Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP) | Station d'épuration STP municipale |
| Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP) | Taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m ³ /jour Total efficiency of removal from wastewater after onsite and offsite (domestic treatment plant) RMMs: 87% |

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

| | |
|--|---|
| État | Liquide |
| Informations sur la concentration | PROC5 Mélange dans des processus par lots PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées Concentration de la substance dans le produit: 25% PROC10 Application au rouleau ou au pinceau PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage Concentration de la substance dans le produit: 5% |

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

| | |
|----------------------|---|
| Environnement | Utilisation intérieure/extérieure. |
| Température | On présume des activités et procédés à une température de 20°C. |

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

| | |
|---|---|
| Mesures de protection techniques | PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles S'assurer que l'opération est réalisée à l'extérieur. , ou: Port d'un demi-masque respiratoire conforme EN140 avec filtre antiparticules classe A/P2 ou de catégorie plus haute. Puissance minimale de 90% PROC10 Application au rouleau ou au pinceau S'assurer que l'opération est réalisée à l'extérieur. , ou: Port d'un demi-masque respiratoire conforme EN140 avec filtre antiparticules classe A/P2 ou de catégorie plus haute. Puissance minimale de 95% |
|---|---|

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Use in construction chemicals, Use in concrete and cement - Professional

Mesures d'organisation On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail. Veiller à ce que le personnel d'exploitation soit entraîné pour minimiser l'exposition. Contrôler la mise en place conforme des mesures de la gestion des risques et le respect des conditions de service.

Mesures de management du risque

Utiliser une protection oculaire adaptée.
porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.
Porter une combinaison appropriée pour éviter une exposition de la peau.

Information supplémentaire Éviter le contact avec la peau.

On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation Modèle- ECETOC TRA utilisé.

exposition environnementale sédiment d'eau douce: Exposition 0.00509 mg/kg, PNEC 0.092 mg/kg, RCR 0.005529
Msafe: 69.4 kg/jour danger pour l'environnement causé par sédiment d'eau douce .

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation Modèle- ECETOC TRA utilisé.

Use in construction chemicals, Use in concrete and cement - Professional

Exposition

PROC5 Mélange dans des processus par lots
Intérieur
Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.071 mg/kg p.c. /jour, DNEL 0.13 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.546154
Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 0.1095 mg/m³, DNEL 1 mg/m³, RCR 0.1095

PROC5 Mélange dans des processus par lots
Extérieur
Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.071 mg/kg p.c. /jour, DNEL 0.13 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.546154
Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 0.0767 mg/m³, DNEL 1 mg/m³, RCR 0.0767

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées
Intérieur
Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.098 mg/kg p.c. /jour, DNEL 0.13 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.753846
Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 0.1095 mg/m³, DNEL 1 mg/m³, RCR 0.1095

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées
Extérieur
Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.098 mg/kg p.c. /jour, DNEL 0.13 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.753846
Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 0.0767 mg/m³, DNEL 1 mg/m³, RCR 0.0767

PROC10 Application au rouleau ou au pinceau
Intérieur
Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.099 mg/kg p.c. /jour, DNEL 0.13 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.761538
Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 0.025 mg/m³, DNEL 1 mg/m³, RCR 0.025

PROC10 Application au rouleau ou au pinceau
Extérieur
Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.099 mg/kg p.c. /jour, DNEL 0.13 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.761538
Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 0.091 mg/m³, DNEL 1 mg/m³, RCR 0.091

PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles
Intérieur
Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.053 mg/kg p.c. /jour, DNEL 0.13 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.407692
Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 0.25 mg/m³, DNEL 1 mg/m³, RCR 0.25

PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles
Extérieur
Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.086 mg/kg p.c. /jour, DNEL 0.13 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.661538
Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 0.24 mg/m³, DNEL 1 mg/m³, RCR 0.24

PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage
Intérieur
Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.0686 mg/kg p.c. /jour, DNEL 0.13 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.527473
Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 0.0219 mg/m³, DNEL 1

Use in construction chemicals, Use in concrete and cement - Professional

mg/m³, RCR 0.0219

PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage

Extérieur

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.0686 mg/kg p.c. /jour, DNEL 0.13 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.527473

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 0.0153 mg/m³, DNEL 1 mg/m³, RCR 0.0153

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Pour des renseignements supplémentaires sur l'échelonnage, voir <http://www.ecetoc.org/tra>



Scénario d'exposition Use in gas treatment - Industrial

Identité du scénario d'exposition

| | |
|-------------------------------|---|
| Nom du produit | Diethanolamine |
| Numéro d'enregistrement REACH | 01-2119488930-28-XXXX |
| Numéro CAS | 111-42-2 |
| Numéro CE | 203-868-0 |
| Numéro index UE | 603-071-00-1 |
| Fournisseur | Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com |

1. Titre du scénario d'exposition

| | |
|--|---|
| Titre principal | Use in gas treatment - Industrial |
| Secteur principal | SU3 Utilisations industrielles |
| <u>Environnement</u> | |
| Catégories de rejet dans l'environnement [ERC] | ERC7 Utilisation industrielle de substances en systèmes clos |
| <u>Salarié</u> | |
| Catégories de processus | PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées |

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

| | |
|-----------------------------------|--|
| État | Liquide |
| Informations sur la concentration | Comprend des concentrations jusqu'à 100 %. |

Use in gas treatment - Industrial

quantités utilisées

Montant annuel par site 400000 kg

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 350 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air Part de libération dans l'air en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0%

Facteur d'émission - eau Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM):0.002%

Facteur d'émission - terre Part de libération dans le sol en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0%

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution Facteur de dilution de l'eau douce locale:10
Facteur de dilution de l'eau de mer locale:100
Débit de l'eau réceptrice de surface: 18000 m³/jour

Mesures de management du risque

Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP) Station d'épuration STP municipale

Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP) Taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m³/jour
Total efficiency of removal from wastewater after onsite and offsite (domestic treatment plant)
RMMs: 87%

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques

Air Traitement des émissions de gaz par oxydation thermique Nettoyeur d'air pollué

Eau Traitement biologique aérobie

terre Ne pas épandre les boues d'épuration sur les sols Installation d'incinération des boues d'épuration Scellement de toutes les surfaces de sol importantes

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État Liquide

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement Intérieur

Temperature On présume des activités et procédés à une température de 20°C.

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Use in gas treatment - Industrial

| | |
|---|--|
| Mesures de protection techniques | <p>prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions.</p> <p>PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes Efficacité minimum de la ventilation locale [%]: 90</p> <p>PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées Efficacité minimum de la ventilation locale [%]: 95</p> |
|---|--|

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

| | |
|-------------------------------|---|
| Mesures d'organisation | Veiller à ce que le personnel d'exploitation soit entraîné pour minimiser l'exposition. |
|-------------------------------|---|

Mesures de management du risque

Utiliser une protection oculaire adaptée.
porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.

| | |
|-----------------------------------|--|
| Information supplémentaire | <p>Éviter le contact avec la peau.</p> <p>On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.</p> |
|-----------------------------------|--|

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

| | |
|------------------------------------|--|
| Méthode d'évaluation | Modèle- ECETOC TRA utilisé. |
| exposition environnementale | <p>sédiment d'eau douce: Exposition 0.001164 mg/l, PNEC 0.092 mg/l, RCR 0.01265</p> <p>Msafe: 90345.7 kg/jour danger pour l'environnement causé par sédiment d'eau douce .</p> |

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

| | |
|-----------------------------|---|
| Méthode d'évaluation | Modèle- ECETOC TRA utilisé. |
| Exposition | <p>PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes</p> <p>Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.0034 mg/kg p.c. /jour, DNEL 0.13 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.026374</p> <p>Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 0.0438 mg/m³, DNEL 1 mg/m³, RCR 0.0438</p> <p>PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.0686 mg/kg p.c. /jour, DNEL 0.13 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.527473</p> <p>Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 0.0438 mg/m³, DNEL 1 mg/m³, RCR 0.0438</p> <p>PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.0343 mg/kg p.c. /jour, DNEL 0.13 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.263736</p> <p>Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 0.4381 mg/m³, DNEL 1 mg/m³, RCR 0.4381</p> <p>PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées</p> <p>Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.106 mg/kg p.c. /jour, DNEL 0.13 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.815385</p> <p>Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 0.0219 mg/m³, DNEL 1 mg/m³, RCR 0.0219</p> |

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Use in gas treatment - Industrial

Pour des renseignements supplémentaires sur l'échelonnage, voir <http://www.ecetoc.org/tra>



Scénario d'exposition

Use in Lubricants, Use in Functional Fluids - Industrial

Identité du scénario d'exposition

| | |
|-------------------------------|---|
| Nom du produit | Diethanolamine |
| Numéro d'enregistrement REACH | 01-2119488930-28-XXXX |
| Numéro CAS | 111-42-2 |
| Numéro CE | 203-868-0 |
| Numéro index UE | 603-071-00-1 |
| Fournisseur | Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com |

1. Titre du scénario d'exposition

| | |
|--|---|
| Titre principal | Use in Lubricants, Use in Functional Fluids - Industrial |
| Secteur principal | SU3 Utilisations industrielles |
| <u>Environnement</u> | |
| Catégories de rejet dans l'environnement [ERC] | ERC4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article) |
| <u>Salarié</u> | |
| Catégories de processus | PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC5 Mélange dans des processus par lots PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC10 Application au rouleau ou au pinceau PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage PROC17 Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des opérations de travail du métal PROC18 Graissage/lubrification général(e) dans des conditions d'énergie cinétique élevée |

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

Use in Lubricants, Use in Functional Fluids - Industrial

| | |
|--|--|
| État | Liquide |
| Informations sur la concentration | Comprend des concentrations jusqu'à 100 %. |
| <u>quantités utilisées</u> | Montant annuel par site 280000 kg |
| <u>Fréquence et durée d'utilisation</u> | Jours d'émission: 100 jours/ans |
| <u>Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement</u> | |
| Facteur d'émission - air | Part de libération dans l'air en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0% |
| Facteur d'émission - eau | Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.002% |
| Facteur d'émission - terre | Part de libération dans le sol en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.00% |
| <u>Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque</u> | |
| Dilution | Facteur de dilution de l'eau douce locale: 10 Facteur de dilution de l'eau de mer locale: 100 Débit de l'eau réceptrice de surface: 18000 m ³ /jour |
| <u>Mesures de management du risque</u> | |
| Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP) | Station d'épuration STP municipale |
| Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP) | Taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m ³ /jour |
| <u>Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques</u> | |
| Air | Traitement des émissions de gaz par oxydation thermique Nettoyeur d'air pollué |
| Eau | Traitement biologique aérobie |
| terre | Ne pas épandre les boues industrielles dans les sols naturels. Scellement de toutes les surfaces de sol importantes |
| <u>Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets</u> | |
| Traitement de la boue | Installation d'incinération des boues d'épuration |

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

| | |
|------|---------|
| État | Liquide |
|------|---------|

Use in Lubricants, Use in Functional Fluids - Industrial

Informations sur la concentration

PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC5 Mélange dans des processus par lots PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées Concentration de la substance dans le produit: 2.5% PROC10 Application au rouleau ou au pinceau PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage PROC17 Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des opérations de travail du métal PROC18 Graissage/lubrification général(e) dans des conditions d'énergie cinétique élevée Concentration de la substance dans le produit: 0.25%

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement Intérieur

Temperature On présume des activités et procédés à une température de 20°C.

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation Veiller à ce que le personnel d'exploitation soit entraîné pour minimiser l'exposition.

Mesures de management du risque

Porter une combinaison appropriée pour éviter une exposition de la peau.
Utiliser une protection oculaire adaptée.
porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.

Information supplémentaire Éviter le contact avec la peau.

On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation Modèle- ECETOC TRA utilisé.

exposition environnementale sédiment d'eau douce: Exposition 0.00231 mg/kg, PNEC 0.092 mg/kg, RCR 0.025056
Msafe: 111747.9 kg/jour danger pour l'environnement causé par sédiment d'eau douce .

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation Modèle- ECETOC TRA utilisé.

Use in Lubricants, Use in Functional Fluids - Industrial

Exposition

PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.0034 mg/kg p.c. /jour, DNEL 0.13 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.026374
Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 0.011 mg/m³, DNEL 1 mg/m³, RCR 0.010952

PROC5 Mélange dans des processus par lots
Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.007 mg/kg p.c. /jour, DNEL 0.13 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.053846
Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 0.011 mg/m³, DNEL 1 mg/m³, RCR 0.011

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées
Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.007 mg/kg p.c. /jour, DNEL 0.13 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.053846
Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 0.011 mg/m³, DNEL 1 mg/m³, RCR 0.011

PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées
Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.008 mg/kg p.c. /jour, DNEL 0.13 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.061538
Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 0.011 mg/m³, DNEL 1 mg/m³, RCR 0.011

PROC10 Application au rouleau ou au pinceau
Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.0686 mg/kg p.c. /jour, DNEL 0.13 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.527473
Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 0.0028 mg/m³, DNEL 1 mg/m³, RCR 0.0028

PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage
Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.0343 mg/kg p.c. /jour, DNEL 0.13 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.263736
Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 0.0011 mg/m³, DNEL 1 mg/m³, RCR 0.0011

PROC17 Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des opérations de travail du métal
Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.0686 mg/kg p.c. /jour, DNEL 0.13 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.527473
Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 0.0084 mg/m³, DNEL 1 mg/m³, RCR 0.0084

PROC18 Graissage/lubrification général(e) dans des conditions d'énergie cinétique élevée
Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.0343 mg/kg p.c. /jour, DNEL 0.13 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.263736
Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 0.0084 mg/m³, DNEL 1 mg/m³, RCR 0.0084

Supposition du worst case

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Pour des renseignements supplémentaires sur l'échelonnage, voir <http://www.ecetoc.org/tra>



Scénario d'exposition Use in laboratories - Industrial

Identité du scénario d'exposition

| | |
|-------------------------------|---|
| Nom du produit | Diethanolamine |
| Numéro d'enregistrement REACH | 01-2119488930-28-XXXX |
| Numéro CAS | 111-42-2 |
| Numéro CE | 203-868-0 |
| Numéro index UE | 603-071-00-1 |
| Fournisseur | Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com |

1. Titre du scénario d'exposition

| | |
|--|---|
| Titre principal | Use in laboratories - Industrial |
| Secteur principal | SU3 Utilisations industrielles |
| <u>Environnement</u> | |
| Catégories de rejet dans l'environnement [ERC] | ERC4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article) |
| <u>Salarié</u> | |
| Catégories de processus | PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire |

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État Liquide

quantités utilisées

Montant annuel par site 36.5 kg

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 20 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air Part de libération dans l'air en provenance du process (libération initiale avant RMM): 2.5%

Use in laboratories - Industrial

Facteur d'émission - eau Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM):2%

Facteur d'émission - terre Part de libération dans le sol en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.01%

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution Facteur de dilution de l'eau douce locale:10
Facteur de dilution de l'eau de mer locale:100
Débit de l'eau réceptrice de surface: 18000 m³/jour

Mesures de management du risque

Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP) Station d'épuration STP municipale

Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP) Taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m³/jour

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques

Eau Traitement biologique aérobie
terre Scellement de toutes les surfaces de sol importantes

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement de la boue Installation d'incinération des boues d'épuration Ne pas épandre les boues d'épuration sur les sols

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État Liquide
Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 30 %.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).
Sauf indications contraires.

Facteurs humains indépendants du management du risque

Parties du corps potentiellement exposées Les deux mains Couvre une zone de contact cutané jusqu'à 820 cm².

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement Intérieur
Temperature On présume des activités et procédés à une température de <25°C.
Taux de ventilation Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure).

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques Efficacité minimum de la ventilation locale [%]: 80

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Use in laboratories - Industrial

Mesures d'organisation Limiter la teneur de la substance à 25 % SU22 Utilisations professionnelles PROC15
Utilisation en tant que réactif de laboratoire Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 4 heures.

Mesures de management du risque

Utiliser une protection oculaire adaptée.
Porter des équipements de protection du visage appropriés.
porter des gants résistants aux produits chimiques (testés EN 374) lors de formation de base de collaborateur.
Puissance minimale de 90%

Information supplémentaire Éviter les projections. Eviter le contact fréquent avec la substance.

On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation Modèle- ECETOC TRA utilisé.
exposition environnementale sédiment d'eau douce: Exposition 0.00163 mg/kg, PNEC 0.092 mg/kg, RCR 0.017757
danger pour l'environnement causé par sédiment d'eau douce . Msafe: 102.8 kg/jour

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation Modèle- ECETOC TRA utilisé.
Exposition Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.0103 mg/kg p.c. /jour, DNEL 0.13 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.079121
Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 0.1314 mg/m³, DNEL 1 mg/m³, RCR 0.1314

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Pour des renseignements supplémentaires sur l'échelonnage, voir <http://www.ecetoc.org/tra>



Scénario d'exposition Formulation & (re)packing of substances and mixtures - Professional

Identité du scénario d'exposition

| | |
|-------------------------------|---|
| Nom du produit | Diethanolamine |
| Numéro d'enregistrement REACH | 01-2119488930-28-XXXX |
| Numéro CAS | 111-42-2 |
| Numéro CE | 203-868-0 |
| Numéro index UE | 603-071-00-1 |
| Fournisseur | Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com |

1. Titre du scénario d'exposition

| | |
|--|--|
| Titre principal | Formulation & (re)packing of substances and mixtures - Professional |
| Secteur principal | SU22 Utilisations professionnelles |
| <u>Environnement</u> | |
| Catégories de rejet dans l'environnement [ERC] | ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur) |
| <u>Salarié</u> | |
| Catégories de processus | PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC5 Mélange dans des processus par lots PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) |

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Contrôle de l'exposition environnementale

Une estimation d'exposition n'est pas disponible pour l'environnement.

Formulation & (re)packing of substances and mixtures - Professional

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

| | |
|--|--|
| État | Liquide |
| Informations sur la concentration | Comprend des concentrations jusqu'à 100 %. |

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

| | |
|----------------------|---|
| Environnement | Intérieur |
| Temperature | On présume des activités et procédés à une température de 20°C. |

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

| | |
|---|---|
| Mesures de protection techniques | <p>PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes</p> <p>PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition</p> <p>PROC5 Mélange dans des processus par lots</p> <p>PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées</p> <p>PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)</p> <p>Efficacité minimum de la ventilation locale [%]: 80</p> <p>PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées</p> <p>Efficacité minimum de la ventilation locale [%]: 90</p> |
|---|---|

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

| | |
|-------------------------------|--|
| Mesures d'organisation | On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail. Veiller à ce que le personnel d'exploitation soit entraîné pour minimiser l'exposition. Éviter le contact avec la peau. |
|-------------------------------|--|

Mesures de management du risque

Utiliser une protection oculaire adaptée.
porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.

| | |
|-----------------------------------|--|
| Information supplémentaire | Éviter les projections. Éviter le contact fréquent avec la substance. |
| | On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail. |

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

| | |
|-----------------------------|---|
| Méthode d'évaluation | ECETOC TRA version remaniée: Envisager le port de gants de protection additionnel |
|-----------------------------|---|

Formulation & (re)packing of substances and mixtures - Professional

Exposition

PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes
Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.0686 mg/kg p.c. /jour, DNEL 0.13 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.527473

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 0.0876 mg/m³, DNEL 1 mg/m³, RCR 0.0876

PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.096 mg/kg p.c. /jour, DNEL 0.13 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.738462

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 0.0876 mg/m³, DNEL 1 mg/m³, RCR 0.0876

PROC5 Mélange dans des processus par lots

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.096 mg/kg p.c. /jour, DNEL 0.13 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.738462

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 0.0876 mg/m³, DNEL 1 mg/m³, RCR 0.0876

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.097 mg/kg p.c. /jour, DNEL 0.13 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.746154

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 0.0876 mg/m³, DNEL 1 mg/m³, RCR 0.0876

PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.106 mg/kg p.c. /jour, DNEL 0.13 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.815385

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 0.0438 mg/m³, DNEL 1 mg/m³, RCR 0.0438

PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.086 mg/kg p.c. /jour, DNEL 0.13 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.661538

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 0.0876 mg/m³, DNEL 1 mg/m³, RCR 0.0876

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Pour des renseignements supplémentaires sur l'échelonnage, voir <http://www.ecetoc.org/tra>
<http://www.tno.nl> and search for "riskofderm".



Scénario d'exposition

Use in construction chemicals, Use in concrete and cement - Industrial

Identité du scénario d'exposition

| | |
|-------------------------------|---|
| Nom du produit | Diethanolamine |
| Numéro d'enregistrement REACH | 01-2119488930-28-XXXX |
| Numéro CAS | 111-42-2 |
| Numéro CE | 203-868-0 |
| Numéro index UE | 603-071-00-1 |
| Fournisseur | Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com |

1. Titre du scénario d'exposition

| | |
|--|--|
| Titre principal | Use in construction chemicals, Use in concrete and cement - Industrial |
| Secteur principal | SU3 Utilisations industrielles |
| <u>Environnement</u> | |
| Catégories de rejet dans l'environnement [ERC] | ERC5 Utilisation sur les sites industriels menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article |
| <u>Salarié</u> | |
| Catégories de processus | PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC10 Application au rouleau ou au pinceau PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage PROC14 Pastillage, compression, extrusion, granulation PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire |

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

| | |
|------|---------|
| État | Liquide |
|------|---------|

Use in construction chemicals, Use in concrete and cement - Industrial

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

quantités utilisées

Montant annuel par site 250000 kg

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 100 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air Part de libération dans l'air en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0%

Facteur d'émission - eau Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.002%

Facteur d'émission - terre Part de libération dans le sol en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0%

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution Facteur de dilution de l'eau douce locale: 10
Facteur de dilution de l'eau de mer locale: 100
Débit de l'eau réceptrice de surface: 18000 m³/jour

Mesures de management du risque

Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP) Station d'épuration STP municipale

Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP) Taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m³/jour
Total efficiency of removal from wastewater after onsite and offsite (domestic treatment plant)
RMMs: 87%

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques

Air Traitement des émissions de gaz par oxydation thermique Nettoyeur d'air pollué

Eau Traitement biologique aérobie

terre Ne pas épandre les boues d'épuration sur les sols Installation d'incinération des boues d'épuration Scellement de toutes les surfaces de sol importantes

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État Liquide

Informations sur la concentration PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles PROC10 Application au rouleau ou au pinceau PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage Comprend des concentrations jusqu'à 5 %.
PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire Comprend des concentrations jusqu'à 25 %.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement Utilisation intérieure/extérieure.

Use in construction chemicals, Use in concrete and cement - Industrial

Temperature On présume des activités et procédés à une température de 20°C.

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation Veiller à ce que le personnel d'exploitation soit entraîné pour minimiser l'exposition. Contrôler la mise en place conforme des mesures de la gestion des risques et le respect des conditions de service.

Mesures de management du risque

Utiliser une protection oculaire adaptée.
porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.

Information supplémentaire Éviter le contact avec la peau.

On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation Modèle- ECETOC TRA utilisé.

exposition environnementale sédiment d'eau douce: Exposition 0.002171 mg/kg, PNEC 0.0952 mg/kg, RCR 0.02281
Msafe: 109599.3 kg/jour danger pour l'environnement causé par sédiment d'eau douce .

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation Pour calculer les expositions sur le lieu de travail, on a utilisé l'outil ECETOC TRA, sauf indication contraire.

Use in construction chemicals, Use in concrete and cement - Industrial

Exposition

PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles

Intérieur

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.052 mg/kg p.c. /jour, DNEL 0.13 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.4

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 0.56 mg/m³, DNEL 1 mg/m³, RCR 0.56

PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles

Extérieur

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.084 mg/kg p.c. /jour, DNEL 0.13 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.646154

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 0.17 mg/m³, DNEL 1 mg/m³, RCR 0.17

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées

Utilisation intérieure/extérieure.

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.098 mg/kg p.c. /jour, DNEL 0.13 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.753846

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées

Intérieur

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 0.1095 mg/m³, DNEL 1 mg/m³, RCR 0.1095

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées

Extérieur

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 0.0767 mg/m³, DNEL 1 mg/m³, RCR 0.0767

PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées

Utilisation intérieure/extérieure.

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.079 mg/kg p.c. /jour, DNEL 0.13 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.607692

PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées

Intérieur

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 0.1095 mg/m³, DNEL 1 mg/m³, RCR 0.1095

PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées

Extérieur

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 0.0767 mg/m³, DNEL 1 mg/m³, RCR 0.0767

PROC10 Application au rouleau ou au pinceau

Utilisation intérieure/extérieure.

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.0686 mg/kg p.c. /jour, DNEL 0.13 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.527473

PROC10 Application au rouleau ou au pinceau

Intérieur

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 0.057 mg/m³, DNEL 1 mg/m³, RCR 0.057

PROC10 Application au rouleau ou au pinceau

Extérieur

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 0.091 mg/m³, DNEL 1 mg/m³, RCR 0.091

PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage

Use in construction chemicals, Use in concrete and cement - Industrial

Utilisation intérieure/extérieure.

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.0343 mg/kg p.c. /jour, DNEL 0.13 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.263736

PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage

Intérieur

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 0.0219 mg/m³, DNEL 1 mg/m³, RCR 0.0219

PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage

Extérieur

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 0.0153 mg/m³, DNEL 1 mg/m³, RCR 0.0153

PROC14 Pastillage, compression, extrusion, granulation

Utilisation intérieure/extérieure.

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.0086 mg/kg p.c. /jour, DNEL 0.13 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.065934

PROC14 Pastillage, compression, extrusion, granulation

Intérieur

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 0.0219 mg/m³, DNEL 1 mg/m³, RCR 0.0219

PROC14 Pastillage, compression, extrusion, granulation

Extérieur

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 0.0153 mg/m³, DNEL 1 mg/m³, RCR 0.0153

PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.0086 mg/kg p.c. /jour, DNEL 0.13 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.065934

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 0.1095 mg/m³, DNEL 1 mg/m³, RCR 0.1095

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Pour des renseignements supplémentaires sur l'échelonnage, voir <http://www.ecetoc.org/tra>
<http://www.tno.nl> and search for "riskofderm". <http://www.advancedreachtool.com>



Scénario d'exposition

Use in Lubricants, Use in functional Fluids - Professional

Identité du scénario d'exposition

| | |
|-------------------------------|---|
| Nom du produit | Diethanolamine |
| Numéro d'enregistrement REACH | 01-2119488930-28-XXXX |
| Numéro CAS | 111-42-2 |
| Numéro CE | 203-868-0 |
| Numéro index UE | 603-071-00-1 |
| Fournisseur | Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com |

1. Titre du scénario d'exposition

| | |
|--|--|
| Titre principal | Use in Lubricants, Use in functional Fluids - Professional |
| Secteur principal | SU22 Utilisations professionnelles |
| <u>Environnement</u> | |
| Catégories de rejet dans l'environnement [ERC] | ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur) |
| <u>Salarié</u> | |
| Catégories de processus | PROC5 Mélange dans des processus par lots PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC10 Application au rouleau ou au pinceau PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage PROC17 Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des opérations de travail du métal PROC18 Graissage/lubrification général(e) dans des conditions d'énergie cinétique élevée PROC20 Utilisation de fluides fonctionnels dans les petits appareils |

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

| | |
|------|---------|
| État | Liquide |
|------|---------|

Use in Lubricants, Use in functional Fluids - Professional

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

quantités utilisées

Consommation annuelle à l'échelle communautaire: 500000 kg

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 365 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air Part de libération dans l'air en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.5%

Facteur d'émission - eau Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM):5%

Facteur d'émission - terre Part de libération dans le sol en provenance du process (libération initiale avant RMM): 5%

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution Facteur de dilution de l'eau douce locale:10
Facteur de dilution de l'eau de mer locale:100
Débit de l'eau réceptrice de surface: 18000 m³/jour

Mesures de management du risque

Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP) Station d'épuration STP municipale

Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP) Taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m³/jour

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques

Eau Traitement biologique aérobie

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État Liquide

Informations sur la concentration PROC5 Mélange dans des processus par lots PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées Concentration de la substance dans le produit: 2.5%
PROC10 Application au rouleau ou au pinceau PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage PROC17 Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des opérations de travail du métal PROC18 Graissage/lubrification général(e) dans des conditions d'énergie cinétique élevée Concentration de la substance dans le produit: 0.25%

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement Intérieur

Temperature On présume des activités et procédés à une température de 20°C.

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Use in Lubricants, Use in functional Fluids - Professional

Mesures d'organisation Veiller à ce que le personnel d'exploitation soit entraîné pour minimiser l'exposition.

Mesures de management du risque

Porter une combinaison appropriée pour éviter une exposition de la peau.
Utiliser une protection oculaire adaptée.
porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.

Information supplémentaire Éviter le contact avec la peau.

On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation Modèle- ECETOC TRA utilisé.

exposition environnementale sédiment d'eau douce: Exposition 0.000495 mg/kg, PNEC 0.092 mg/kg, RCR 0.005376

Msafe: 12.7 kg/jour danger pour l'environnement causé par sédiment d'eau douce .

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation Modèle- ECETOC TRA utilisé.

Use in Lubricants, Use in functional Fluids - Professional

Exposition

PROC5 Mélange dans des processus par lots
Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.007 mg/kg p.c. /jour, DNEL 0.13 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.053846
Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 0.011 mg/m³, DNEL 1 mg/m³, RCR 0.011

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées
Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.007 mg/kg p.c. /jour, DNEL 0.13 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.053846
Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 0.011 mg/m³, DNEL 1 mg/m³, RCR 0.011

PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées
Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.008 mg/kg p.c. /jour, DNEL 0.13 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.061538
Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 0.011 mg/m³, DNEL 1 mg/m³, RCR 0.011

PROC10 Application au rouleau ou au pinceau
Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.0686 mg/kg p.c. /jour, DNEL 0.13 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.527473
Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 0.0064 mg/m³, DNEL 1 mg/m³, RCR 0.0064

PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage
Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.0343 mg/kg p.c. /jour, DNEL 0.13 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.263736
Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 0.011 mg/m³, DNEL 1 mg/m³, RCR 0.011

PROC17 Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des opérations de travail du métal
Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.0686 mg/kg p.c. /jour, DNEL 0.13 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.527473
Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 0.013 mg/m³, DNEL 1 mg/m³, RCR 0.013

PROC18 Graissage/lubrification général(e) dans des conditions d'énergie cinétique élevée
Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.0343 mg/kg p.c. /jour, DNEL 0.13 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.263736
Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 0.013 mg/m³, DNEL 1 mg/m³, RCR 0.013

PROC20 Utilisation de fluides fonctionnels dans les petits appareils
Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.0043 mg/kg p.c. /jour, DNEL 0.13 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.032967
Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 0.0011 mg/m³, DNEL 1 mg/m³, RCR 0.0011

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Pour des renseignements supplémentaires sur l'échelonnage, voir <http://www.ecetoc.org/tra>



Scénario d'exposition Use in polyurethane synthesis - Industrial

Identité du scénario d'exposition

| | |
|-------------------------------|---|
| Nom du produit | Diethanolamine |
| Numéro d'enregistrement REACH | 01-2119488930-28-XXXX |
| Numéro CAS | 111-42-2 |
| Numéro CE | 203-868-0 |
| Numéro index UE | 603-071-00-1 |
| Fournisseur | Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com |

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal Use in polyurethane synthesis - Industrial

Secteur principal SU3 Utilisations industrielles

Environnement

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC] ERC5 Utilisation sur les sites industriels menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article
ERC6c Utilisation de monomères dans les processus de polymérisation sur les sites industriels (qu'ils soient ou non inclus dans/sur l'article)
ERC6d Utilisation de régulateurs de processus réactifs dans les processus de polymérisation sur les sites industriels (qu'ils soient ou non inclus dans/sur l'article)

Salarié

Catégories de processus PROC5 Mélange dans des processus par lots
PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles
PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées
PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées
PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
PROC10 Application au rouleau ou au pinceau
PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage
PROC14 Pastillage, compression, extrusion, granulation
PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire

Use in polyurethane synthesis - Industrial

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

| | |
|-----------------------------------|--|
| État | Liquide |
| Informations sur la concentration | Comprend des concentrations jusqu'à 100 %. |

quantités utilisées

ERC5 Utilisation sur les sites industriels menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article
Montant annuel par site 500000 kg

ERC6c Utilisation de monomères dans les processus de polymérisation sur les sites industriels (qu'ils soient ou non inclus dans/sur l'article)

ERC6d Utilisation de régulateurs de processus réactifs dans les processus de polymérisation sur les sites industriels (qu'ils soient ou non inclus dans/sur l'article)
Montant annuel par site 125000 kg

Fréquence et durée d'utilisation

ERC5 Utilisation sur les sites industriels menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article
Jours d'émission: 100 jours/ans

ERC6c Utilisation de monomères dans les processus de polymérisation sur les sites industriels (qu'ils soient ou non inclus dans/sur l'article)

ERC6d Utilisation de régulateurs de processus réactifs dans les processus de polymérisation sur les sites industriels (qu'ils soient ou non inclus dans/sur l'article)
Jours d'émission: 20 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

| | |
|----------------------------|---|
| Facteur d'émission - air | Part de libération dans l'air en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0% |
| Facteur d'émission - eau | Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.002% |
| Facteur d'émission - terre | Part de libération dans le sol en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.00% |

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

| | |
|----------|--|
| Dilution | Facteur de dilution de l'eau douce locale: 10 Facteur de dilution de l'eau de mer locale: 100 Débit de l'eau réceptrice de surface: 18000 m ³ /jour |
|----------|--|

Mesures de management du risque

| | |
|--|---|
| Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP) | Station d'épuration STP municipale |
| Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP) | Taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m ³ /jour |

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques

| | |
|-------|---|
| Air | Traitement des émissions de gaz par oxydation thermique Nettoyeur d'air pollué |
| Eau | Traitement biologique aérobie |
| terre | Ne pas épandre les boues industrielles dans les sols naturels. Scellement de toutes les surfaces de sol importantes |

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

| | |
|-----------------------|---|
| Traitement de la boue | Installation d'incinération des boues d'épuration |
|-----------------------|---|

Use in polyurethane synthesis - Industrial

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

| | |
|-----------------------------------|--|
| État | Liquide |
| Informations sur la concentration | <p>PROC5 Mélange dans des processus par lots PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC14 Pastillage, compression, extrusion, granulation PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire Concentration de la substance dans le produit: 25%</p> <p>PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles PROC10 Application au rouleau ou au pinceau PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage Concentration de la substance dans le produit: 10%</p> |

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

| | |
|---------------|---|
| Environnement | Intérieur |
| Temperature | On présume des activités et procédés à une température de 20°C. |

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

| | |
|------------------------|---|
| Mesures d'organisation | Veiller à ce que le personnel d'exploitation soit entraîné pour minimiser l'exposition. |
|------------------------|---|

Mesures de management du risque

Porter une combinaison appropriée pour éviter une exposition de la peau.
Utiliser une protection oculaire adaptée.
porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.

| | |
|----------------------------|--|
| Information supplémentaire | <p>Éviter le contact avec la peau.</p> <p>On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.</p> |
|----------------------------|--|

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

| | |
|-----------------------------|---|
| Méthode d'évaluation | Modèle- ECETOC TRA utilisé. |
| exposition environnementale | <p>ERC5 Utilisation sur les sites industriels menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article sédiment d'eau douce: Exposition 0.00382 mg/kg, PNEC 0.092 mg/kg, RCR 0.041527</p> <p>ERC6c Utilisation de monomères dans les processus de polymérisation sur les sites industriels (qu'ils soient ou non inclus dans/sur l'article)</p> <p>ERC6d Utilisation de régulateurs de processus réactifs dans les processus de polymérisation sur les sites industriels (qu'ils soient ou non inclus dans/sur l'article)</p> <p>sédiment d'eau douce: Exposition 0.00468 mg/kg, PNEC 0.092 mg/kg, RCR 0.050886</p> <p>danger pour l'environnement causé par sédiment d'eau douce .</p> <p>ERC5 Utilisation sur les sites industriels menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article Msafe: 120403.1 kg/jour</p> <p>ERC6c Utilisation de monomères dans les processus de polymérisation sur les sites industriels (qu'ils soient ou non inclus dans/sur l'article) ERC6d Utilisation de régulateurs de processus réactifs dans les processus de polymérisation sur les sites industriels (qu'ils soient ou non inclus dans/sur l'article) Msafe: 122824.6 kg/jour</p> |

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Use in polyurethane synthesis - Industrial

Méthode d'évaluation

Modèle- ECETOC TRA utilisé.

Exposition

PROC5 Mélange dans des processus par lots

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.071 mg/kg p.c. /jour, DNEL 0.13 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.546154

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 0.1095 mg/m³, DNEL 1 mg/m³, RCR 0.1095

PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.071 mg/kg p.c. /jour, DNEL 0.13 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.546154

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 0.23 mg/m³, DNEL 1 mg/m³, RCR 0.23

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.098 mg/kg p.c. /jour, DNEL 0.13 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.753846

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 0.1095 mg/m³, DNEL 1 mg/m³, RCR 0.1095

PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.079 mg/kg p.c. /jour, DNEL 0.13 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.607692

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 0.1095 mg/m³, DNEL 1 mg/m³, RCR 0.1095

PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.0857 mg/kg p.c. /jour, DNEL 0.13 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.659341

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 0.1095 mg/m³, DNEL 1 mg/m³, RCR 0.1095

PROC10 Application au rouleau ou au pinceau

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.082 mg/kg p.c. /jour, DNEL 0.13 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.630769

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 0.11 mg/m³, DNEL 1 mg/m³, RCR 0.11

PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.098 mg/kg p.c. /jour, DNEL 0.13 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.753846

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 0.0438 mg/m³, DNEL 1 mg/m³, RCR 0.0438

PROC14 Pastillage, compression, extrusion, granulation

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.0857 mg/kg p.c. /jour, DNEL 0.13 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.659341

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 0.1095 mg/m³, DNEL 1 mg/m³, RCR 0.1095

PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.0086 mg/kg p.c. /jour, DNEL 0.13 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.065934

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 0.1095 mg/m³, DNEL 1 mg/m³, RCR 0.1095

Supposition du worst case

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Pour des renseignements supplémentaires sur l'échelonnage, voir <http://www.ecetoc.org/tra>



Scénario d'exposition Use in polyurethane synthesis - Professional

Identité du scénario d'exposition

| | |
|-------------------------------|---|
| Nom du produit | Diethanolamine |
| Numéro d'enregistrement REACH | 01-2119488930-28-XXXX |
| Numéro CAS | 111-42-2 |
| Numéro CE | 203-868-0 |
| Numéro index UE | 603-071-00-1 |
| Fournisseur | Univar Solutions Belgium N.V. Riverside Business Park Building G Bd International 55 Internationalelaan 55 1070 Brussels Belgium +32 (0)2 525 05 11 +32 (0)2 520 17 51 SDS.EMEA@univarsolutions.com |

1. Titre du scénario d'exposition

| | |
|--|---|
| Titre principal | Use in polyurethane synthesis - Professional |
| Secteur principal | SU22 Utilisations professionnelles |
| <u>Environnement</u> | |
| Catégories de rejet dans l'environnement [ERC] | ERC8f Utilisation étendue menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (en extérieur) |
| <u>Salarié</u> | |
| Catégories de processus | PROC5 Mélange dans des processus par lots PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC10 Application au rouleau ou au pinceau PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage PROC14 Pastillage, compression, extrusion, granulation PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire |

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

| | |
|------|---------|
| État | Liquide |
|------|---------|

Use in polyurethane synthesis - Professional

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %.

quantités utilisées

Consommation annuelle à l'échelle communautaire: 500000 kg

Fréquence et durée d'utilisation

Jours d'émission: 365 jours/ans

Autres conditions opératoires d'utilisation données affectant l'exposition de l'environnement

Facteur d'émission - air Part de libération dans l'air en provenance du process (libération initiale avant RMM): 15%

Facteur d'émission - eau Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM): 1%

Facteur d'émission - terre Part de libération dans le sol en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0.5%

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution Facteur de dilution de l'eau douce locale: 10
Facteur de dilution de l'eau de mer locale: 100
Débit de l'eau réceptrice de surface: 18000 m³/jour

Mesures de management du risque

Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP) Station d'épuration STP municipale

Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP) Taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m³/jour

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques

Eau Traitement biologique aérobie

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement de la boue Installation d'incinération des boues d'épuration

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État Liquide

Informations sur la concentration PROC5 Mélange dans des processus par lots PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC14 Pastillage, compression, extrusion, granulation PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire Concentration de la substance dans le produit: 25%
PROC10 Application au rouleau ou au pinceau PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage Concentration de la substance dans le produit: 10%

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement Intérieur

Use in polyurethane synthesis - Professional

Temperature On présume des activités et procédés à une température de 20°C.

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation Veiller à ce que le personnel d'exploitation soit entraîné pour minimiser l'exposition.

Mesures de management du risque

Porter une combinaison appropriée pour éviter une exposition de la peau.
Utiliser une protection oculaire adaptée.
porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.

Information supplémentaire Éviter le contact avec la peau.

On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation Modèle- ECETOC TRA utilisé.

exposition environnementale sédiment d'eau douce: Exposition 0.000471 mg/kg, PNEC 0.092 mg/kg, RCR 0.005119
danger pour l'environnement causé par sédiment d'eau douce .
Msafe: 53.5 kg/jour

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation Modèle- ECETOC TRA utilisé.

Use in polyurethane synthesis - Professional

Exposition

PROC5 Mélange dans des processus par lots
Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.071 mg/kg p.c. /jour, DNEL 0.13 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.546154
Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 0.1095 mg/m³, DNEL 1 mg/m³, RCR 0.1095

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées
Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.098 mg/kg p.c. /jour, DNEL 0.13 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.753846
Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 0.1095 mg/m³, DNEL 1 mg/m³, RCR 0.1095

PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées
Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.079 mg/kg p.c. /jour, DNEL 0.13 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.607692
Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 0.1095 mg/m³, DNEL 1 mg/m³, RCR 0.1095

PROC10 Application au rouleau ou au pinceau
Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.088 mg/kg p.c. /jour, DNEL 0.13 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.676923
Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 0.051 mg/m³, DNEL 1 mg/m³, RCR 0.051

PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles
Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.076 mg/kg p.c. /jour, DNEL 0.13 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.584615
Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 0.1095 mg/m³, DNEL 1 mg/m³, RCR 0.1095

PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage
Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.098 mg/kg p.c. /jour, DNEL 0.13 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.753846
Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 0.0438 mg/m³, DNEL 1 mg/m³, RCR 0.0438

PROC14 Pastillage, compression, extrusion, granulation
Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.0857 mg/kg p.c. /jour, DNEL 0.13 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.659341
Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 0.1095 mg/m³, DNEL 1 mg/m³, RCR 0.1095

PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire
Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.0086 mg/kg p.c. /jour, DNEL 0.13 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.065934
Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 0.1095 mg/m³, DNEL 1 mg/m³, RCR 0.1095

Supposition du worst case

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Pour des renseignements supplémentaires sur l'échelonnage, voir <http://www.ecetoc.org/tra>

Use in laboratories - Professional

Facteur d'émission - eau Part de libération dans les eaux usées en provenance du process (libération initiale avant RMM):50%

Facteur d'émission - terre Part de libération dans le sol en provenance du process (libération initiale avant RMM): 0%

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution Facteur de dilution de l'eau douce locale:10
Facteur de dilution de l'eau de mer locale:100
Débit de l'eau réceptrice de surface: 18000 m³/jour

Mesures de management du risque

Type de station d'épuration des eaux usées (anglais: STP) Station d'épuration STP municipale

Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP) Taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m³/jour

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques

Eau Traitement biologique aérobie

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État Liquide

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 30 %.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement Intérieur

Temperature On présume des activités et procédés à une température de 20°C.

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation Veiller à ce que le personnel d'exploitation soit entraîné pour minimiser l'exposition.

Mesures de management du risque

Utiliser une protection oculaire adaptée.
porter des gants appropriés testés selon la norme EN 374.
Porter une combinaison appropriée pour éviter une exposition de la peau.

Information supplémentaire Éviter le contact avec la peau.

On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation Modèle- ECETOC TRA utilisé.

exposition environnementale sédiment d'eau douce: Exposition 0.000381 mg/kg, PNEC 0.092 mg/kg, RCR 0.004145
danger pour l'environnement causé par sédiment d'eau douce . Msafe: 0.066099 kg/jour

Use in laboratories - Professional

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

| | |
|-----------------------------|--|
| Méthode d'évaluation | Modèle- ECETOC TRA utilisé. |
| Exposition | Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.0103 mg/kg p.c. /jour, DNEL 0.13 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.079121 Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 0.1314 mg/m ³ , DNEL 1 mg/m ³ , RCR 0.1314 |

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Pour des renseignements supplémentaires sur l'échelonnage, voir <http://www.ecetoc.org/tra>